

Lyon, le 20 novembre 2024

NON A LA FERMETURE DE L'UNITE EDUCATIVE D'HEBERGEMENT DIVERSIFIE DE CORENC (38)

Tandis que la politique en matière de prise en charge de l'enfance en difficulté ne fait que de renforcer une vision répressive de la justice des mineurs, prenant largement le dessus sur la primauté de l'éducatif, nous avons vu ces dernières années à quel point la priorité de notre administration a été de développer les structures de type centre éducatifs fermés, malgré des rapports catastrophiques sur leur utilité et leur efficacité (rapport de juin 2025 de l'assemblée nationale relatif à l'évaluation des résultats des CEF et rapport de la cour des comptes d'octobre 2023).

Et malgré l'annonce récente du Ministre de la Justice de ne pas augmenter le nombre des CEF, nous apprenons **la volonté de notre administration de fermer l'UEHD de Corenc en tant qu'unité propre**, malgré un projet particulièrement adapté aux besoins des enfants que nous accompagnons. Cette fermeture appauvrirait largement les solutions envisageables pour les jeunes, notamment ceux parmi les plus fragiles, sortants d'incarcération ou de CEF.

Alors que l'activité des deux UEMO de Grenoble ne cesse de grandir au fil des mois, l'administration s'est mise en tête de répondre à cette inflation par la création d'une nouvelle unité de milieu ouvert à moyens constants. Leur idée est simple : **prendre les moyens humains et matériels là où ils existent, soit au sein de l'UEHD de Corenc.**

Si nous ne remettons pas en cause la nécessité d'ouvrir une troisième unité de milieu ouvert dans le Sud Isère, elle ne peut pas se faire au détriment d'une structure telle que l'UEHD qui peut actuellement accueillir jusqu'à 24 jeunes, en répondant au plus près à leurs besoins grâce à des solutions de placement diverses (appartements de semi-autonomie, familles d'accueils, chambres en FJT, placements à domicile, etc). Cette structure rayonne sur toute l'interrégion, voire au-delà. Y renoncer impacterait le travail de tous les

professionnel.le.s et de toute la chaîne pénale (lieux d'hébergements, milieux ouverts, unités d'insertion, magistrat.e.s, services de la protection de l'enfance, de santé, etc). Par ailleurs, la création d'une troisième UEMO à Grenoble augmenterait mécaniquement les besoins, et donc par ricochet les besoins de solutions d'hébergement.

Tandis que la question de l'hébergement est déjà un sujet générant une très forte inquiétude tant la tension est forte quant aux places disponibles, quel message envoie notre administration en fermant une structure qui offre pourtant un accompagnement répondant au besoin impérieux de protection des adolescent.e.s que nous accompagnons ?

Nous invitons tou.te.s nos collègues à se mobiliser afin de ne pas laisser l'UEHD de Corenc face à son destin funeste et sommes déterminé.e.s à lutter par tous les moyens possibles pour empêcher cette fermeture incohérente et inacceptable !



Un plan  d'URGENCE pour la P.J.J